



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 02/09/2020

BILAN DES OPÉRATIONS COORDONNÉES DE LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

Organisées le 1^{er} septembre à Lille

Après un déploiement progressif, à compter du 16 juin 2020 sur les ressorts des tribunaux judiciaires de Rennes, Reims, Créteil, Lille et Marseille, la forfaitisation de l'usage de stupéfiant est généralisée, depuis le 1er septembre 2020, à l'ensemble du territoire national, conformément aux annonces du Premier ministre.

Ce dispositif sanctionne l'usage de stupéfiants d'une amende forfaitaire de 200€ (montant minoré à 150 € et majoré à 450 € en fonction des délais de paiement). Elle est constatée par les forces de l'ordre par procès-verbal électronique.

Pour favoriser la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, le ministre de l'Intérieur a souhaité que des opérations coordonnées de lutte contre les stupéfiants soient organisées le 1^{er} septembre.

Sur la métropole lilloise, la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) en lien avec les services de l'État ont, par conséquent, conduit 3 opérations coordonnées dans les quartiers de Wazemmes, de Faubourg de Béthune-Boulevard de Metz et le secteur Sud de la ville (rues Flora Tristan et Alexandra -David Néel), ce mardi 1^{er} septembre.

Les effectifs locaux et départementaux de sécurité intérieure ont ciblé lors de ces opérations les points de deal. Elles ont été précédées de surveillances afin d'optimiser les interpellations et déstabiliser ainsi l'ensemble de la chaîne du trafic du vendeur au consommateur.

Le bilan de ces opérations fait état de **54 infractions relevées qui ont donné lieu à 5 interpellations pour trafic ou détention de produits stupéfiants**, à des amendes forfaitaires et à la saisie de 1,2kg de cannabis et 2 armes.

Une autre intervention dans la nuit du 28 août, sur initiative de la brigade anti-criminalité (BAC) départementale, a également été réalisée sur le point de deal identifié situé dans la tour du 4 rue Pierre Loti. Cette opération a mené à 3 interpellations et à la saisie de 90 grammes d'héroïne, 20 grammes de cocaïne et 3490 euros en avoirs ainsi qu'une arme et des munitions. L'enquête en cours déterminera les responsabilités et les peines encourues.

La lutte contre les stupéfiants, du trafic à l'usage, est une priorité majeure, car cette activité irrigue renforce la criminalité organisée et entraîne une appropriation de l'espace public qui détériore les conditions de vie et le lien social dans certains quartiers, en particulier dans les quartiers de reconquête républicaine. La répression de l'usage illicite de stupéfiants fait pleinement partie de la mobilisation de l'ensemble des acteurs des ministères de l'Intérieur et de la Justice mais également locaux qui ne faiblissent pas dans leur lutte quotidienne contre les trafics.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)